

Accompagnement VAE – BP/DEJEPS

90 % de
parcours
terminés

100% d'obtention
du diplôme visé

100 % de
satisfaction

Accompagnement méthodologique à la rédaction du livret 2 du dossier VAE des diplômes BPJEPS - DEJEPS - Diplôme de niveau 4 ou 5, délivré par la DRAJES

Objectifs opérationnels

- Renseigner le livret 2
- Présenter son expérience
- Expliciter sa pratique

Public et pré-requis

- Salariés, demandeurs d'emploi
- Aucun prérequis formel n'est exigé, si ce n'est la capacité à suivre la formation et la motivation professionnelle.

Modalités d'accompagnement

L'accompagnement peut se dérouler sur une année au maximum, au gré des rendez-vous fixés avec le candidat, au fur et à mesure de l'avancement de ses écrits.

Ce suivi est organisé en plusieurs séances d'une heure et demie à deux heures, selon le choix des 2 parties, précédées d'une rencontre de contractualisation.

Les temps consacrés à la lecture des descriptions du candidat et à la formulation parécrit des questions et des remarques sont compris dans le volume horaire défini. Cette étape peut aussi s'effectuer à distance (courriel, fax, etc.).

Aux 1^{ers} rendez-vous d'une heure à une heure et demie, visant à transmettre tous les outils de compréhension des attentes du jury, pourront succéder des rendez-vous plus courts de restitutions, commentaires sur les 1^{ers} écrits du candidat.

Durée et date

- Dans le cas d'un **accompagnement individuel**, la durée ne peut excéder **14 heures**.
- Dans le cas où un candidat serait amené à vivre partiellement un **accompagnement collectif**, le volume horaire total de l'accompagnement n'excèdera pas **24 heures**.

Financements possibles

Formation éligible au CPF ou dans le cadre du plan de développement des compétences de l'entreprise : code n°83899

Pour tout autre financement, contacter POINFOR

Siège Social

ZI Les Franchises
132 rue de la poudrière
52200 Langres
T: 03 25 87 02 51
langres@poinfor.org

Chaumont

48 rue de la Chavoie
52000 Chaumont
T: 03 25 32 26 98
chaumont@poinfor.org

Saint-Dizier

63 Av Général Sarraïl
52100 Saint-Dizier
T: 03 25 04 38 60
saint.dizier@poinfor.org

La Chapelle Saint Luc

3 rue Archimède
10600 La Chapelle Saint Luc
T: 03 25 70 47 47
la-chapelle-saint-luc@poinfor.org

Migennes

131 avenue Jean Jaurès
89400 Migennes
T: 03 86 80 38 28
migennes@poinfor.org

Contenu

L'accompagnement peut débuter quand le livret 1 est recevable (instruit par la DRAJES). La demande du candidat est alors déclarée recevable. L'accompagnement a pour objet d'aider le candidat à choisir, décrire et analyser ses activités, en vue de l'obtention du diplôme en rapport avec son expérience.

La démarche d'accompagnement ne préjuge en aucun cas de l'étendue de la validation qui peut être prononcée par le jury du diplôme.

L'accompagnement est impérativement individualisé et la validation peut porter sur un ou plusieurs blocs : le candidat bénéficiera d'un accompagnement adapté à son parcours et à sa demande de validation. Le suivi individualisé pourra, de manière très ponctuelle, être collectif lors des phases suivantes : informations générales, cadre de l'accompagnement, compréhension des textes officiels et préparation à l'entretien avec le jury.

Les accompagnateurs utilisent les référentiels ou les textes de référence des diplômes délivrés par le Ministère des Sports, et par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative : **référentiel professionnel et de certification**.

Les accompagnateurs assurent le suivi des candidats jusqu'à la certification et transmettent à la DRAJES une copie du contrat de chaque accompagnement.

L'accompagnement des candidats à la VAE est constitué de **plusieurs étapes** :

- La présentation du contrat entre le candidat à la VAE et l'accompagnateur : les clauses du contrat portent sur les principes de volontariat de la démarche, de confidentialité, de neutralité des accompagnateurs et sur l'aide strictement méthodique.
- Le retour sur parcours : le candidat fait un inventaire de ses expériences professionnelles salariées, non salariées et bénévoles. Il choisit avec l'accompagnateur celles qui sont les plus pertinentes au regard du référentiel du diplôme visé.
- L'entretien d'analyse descriptive des activités ou entretien d'explicitation, ou « entretien au Sosie » : les questions « ouvertes » de l'accompagnateur permettent au candidat de décrire avec une précision suffisante le contexte de ses activités et les procédures qu'il a mises en œuvre.
- Le passage de la verbalisation orale à la verbalisation écrite : à partir des activités décrites oralement puis transcrites par le candidat, l'accompagnateur formule les questions et les remarques permettant au candidat d'atteindre le degré de précision attendu par le jury.
- Des rendez-vous de restitutions, commentaires, conseils pour finaliser, compléter ses écrits.
- Possibilité de prévoir une préparation à l'entretien (oral Jury), voire un entretien post-jury.

Evaluation

- Questionnaire de satisfaction.

Débouché(s)

- Retour à l'emploi

Pour plus d'informations, vous pouvez cliquer sur le lien ci-dessous :

<https://www.sports.gouv.fr/validation-des-acquis-de-l-experience-498>

Coût pédagogique : 80 € de l'heure stagiaire en centre, soit un total de 1 120 € pour 14 h d'accompagnement individuel

Formation et sites accessibles aux personnes en situation de handicap

<https://www.emfor-bfc.org/>
<https://www.facebook.com/PoinforGE>

<https://www.formation.grandest.fr>
<https://www.facebook.com/PoinforBFC>